

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

### CATALOGUE

# Vente du mardi 01 juillet 2025 à 9:30

Lieu : 10 rue du rang de Veseaux, 88200 SAINT-NABORD

- CONDITIONS DE VENTE -

**POELE A BOIS - MATERIELS - VEHICULES**

Visite le 01/07/2025 de 9h à 09 h30

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en Euros.

**Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement**, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ; Les actions en responsabilité civile à l'encontre des officiers vendeurs se prescrivent par cinq ans.

**Une exposition publique préalable** ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'encherir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre à l'Officier Vendeur, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de l'officier vendeur ou d'une caution de 500€ en espèces;

### LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques est un service gracieux rendu par l'officier vendeur. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que l'officier vendeur soit prêt à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
--------	---	-------------	-----------

ordres téléphoniques.

**Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.**

**Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives.** S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot " **Adjugé** ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau : L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

**L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de**

- Frais de vente Judiciaire : 14,28 %

correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

**Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels**

**Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.**

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accreditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

**Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.**

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

**La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire,** qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

**L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage.** l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
--------	---	-------------	-----------

**A défaut du paiement immédiat de l'enchère**, le lot adjudgé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

**Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne :**

Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

**Livraisons dans l'Union Européenne :**

Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

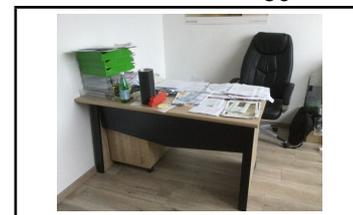
**Exportations hors de l'union européenne:**

L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose généralement d'un délai de 30 jours à compter de la vente adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
--------	---	-------------	-----------

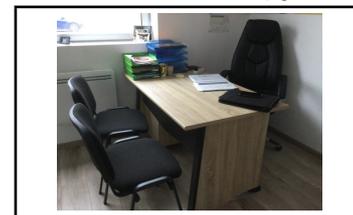
1  Un bureau et un fauteuil direction

50



2  Un bureau, un fauteuil direction et deux sièges visiteurs

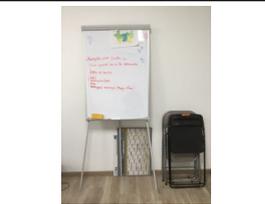
70



3  Deux étagères cornières basses

20



N° Lot	J	Description	Estim.Bas
4	●	Une imprimante color laser jet Pro Mfp M 283fdw	30
			
5	●	Cinq tables métal et bois pour salle de réunion, trois sièges visiteurs et deux fauteuils Une imprimante color laser jet Pro Mfp M 283fdw	100
			
6	●	Un paper-board et six sièges pliants	30
			
8	●	Deux meubles hauts de cuisine	5
			
9	●	Une table métal et verre 80/ 160	10
			
10	●	Une armoire métallique deux portes	50
			

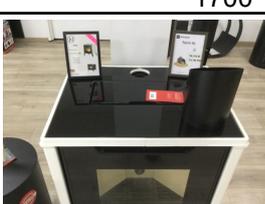
N° Lot	J	Description	Estim.Bas
11	●	Une table de réunion	10
			
12	●	Un étagère cornière	20
			
13	●	Un stand d'exposition de foire comprenant : Six panneaux de sol pour foire exposition et éléments de bois, éléments de parois pour neuf mètres sur trois environ Cartons de visserie, cales pour stand, électricité pour stand	200
			
16	●	Un poêle à bois micro nova incomplet sans afficheur et carte mère	pm
			
17	●	Gaine inox diamètre 150 environ 7 mètres et différentes chutes	30
			
18	●	Un diable a quatre roues Bosco	70
			

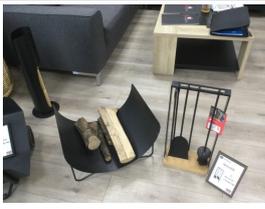
N° Lot	J	Description	Estim.Bas
19	●	Un diable électrique cargo master monte-escalier	600
			
20	●	Un petit lot de matériel électrique	50
21	●	Un transpalette 2500	90
			
22	●	Un transpalette 2000	80
			
23	●	Un stock de conduits isolants	90
		Ptr 100 environ 9 mètres en différents éléments	
		Ptr 80 environ 5 mètres en différents éléments + coudes	
		Ptr 150 environ 5 mètres en différents éléments	
		Pla 80 et 100 environ 3 mètres en différents éléments	
			
24	●	Une échelle trois brins	90
			
25	●	Un escabeau	15
			

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
26	●	Une échelle trois brins	80
			
27	●	Véhicule immatriculé <b>EH-042-SM</b> , de Marque <b>MERCEDES-BENZ</b> , Modele VITO FOURGON 114 CDI, le 09/09/2021, de couleur BLANC AVEC LOGOS, de Genre CTTE, N° de Série WDF44760113238836, Type 639/4KWA7L280V1SMM8S23XX, de cylindrée 2143 cm3, d'une puissance Maximale de 100 Kw, Puissance Administrative de 7 CV Fiscaux, Energie GO, ayant <b>202622</b> kms, Date de première Immatriculation <b>21/12/2016</b> , Avec certificat d'immatriculation , Véhicule avec 2 clés,	8000
			
28	●	Matériel dans véhicule, un aspirateur une visseuse milwaukee, petite visserie, un escabeau, caisse à outils	200
			
29	●	Véhicule immatriculé <b>EM-756-YX</b> , de Marque <b>MERCEDES BENZ</b> , Modele SPRINTER, le 09/09/2021, de couleur BLANC AVEC LOGOS, de Genre CTTE, N° de Série WDB9066331P350864, Type 906BB35LMMD1350NMFA28UA3, de cylindrée 2143 cm3, d'une puissance Maximale de 120 Kw, Puissance Administrative de 7 CV Fiscaux, Energie GO, ayant <b>220277</b> kms, Date de première Immatriculation <b>01/06/2017</b> , Nbr de place assises : 3, Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation , Véhicule avec 2 clés	9000
			
30	●	Matériel dans camion , aspirateur Karcher, petit outillage, échelle pliante, marchepied qMacc'stepmac XI diable 4 roues, rallonge, Matériel électroportatif, perceur, disques, scie sabré chargeur, Milwaukee Carotteuse Tyrollit	300
			
31	●	Une échelle	90
			

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
32	●	Véhicule Immatriculé <b>DT-770-FT</b> , de Marque <b>RENAULT</b> , Modele CLIO IV 1.5 DCI 75, de couleur <b>BLANCHE</b> , de Genre CTTE, N° de Série VF15RU40H52971352, Type U10RENV436E380, de cylindrée 1461 cm3, Puissance administrative 6 CV Fiscaux, Energie GO, ayant <b>160334</b> kms, Date de première Immatriculation <b>10/07/2015</b> , Sans Contrôle Technique, Avec certificat d'immatriculation; , Véhicule avec 2 clés,	2800
			
33	●	Un stock de conduit de fumisterie, coudes environ 70 pièces	500
			
34	●	Mezzanine du dépôt Environ 30 pièces à 30 euros	200
			
35	●	Trois mètres étagères cornières en haut et cinq mètres d'étagères cornières noires en bas	140
			
36	●	Un compresseur Mecafer	30
			
37	●	Un comptoir	10
			

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
38	●	Un poêle I-dea angolo à pellets	1500
		Prix à 60% du ht	
			
39	●	Un stockage Pellet Tital	50
			
40	●	Un poêle à pellets Nobis'Zenith A11, carte mère retirée mais présente mais à installer	500
			
41	●	Un poêle à pellets Botero 2, carte mère hs	300
			
42	●	Un stockage à pellets	45
			
43	●	Un poêle à pellets Matisse incomplet et cassé	pm
			

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
44	●	Un poêle à pellets JM Reverse S vitre avant cassée double foyer	300
			
45	●	Un poêle à pellets JM pixie	1700
			
46	●	Un stockage de pellets fractio	60
			
47	●	Un panier Éphémèr	60
			
48	●	Un panier à bois osier	30
			
49	●	Un chariot à bûches Trottyun ensemble repose bûche et deux serveurs métalliques	18
			

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
50	●	un ensemble repose bûche et deux serveurs métalliques	25
			
51	●	Un canapé deux places	30
			
52	●	Un canapé deux places	80
			
53	●	Un fauteuil et une table basse bois	80
			
54	●	trois aspirateurs à cendres	100
			
55	●	Un rol à bûche	45
			

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
56	●	Un poêle Nordpeis	600
			
57	●	Un meuble bas et quatre produits entretien	40
			
58	●	Une table bois	10
			
60	●	Un serviteur à pellets	30
			
61	●	une tour pour stockage des bûches	30
			
62	●	Un ordinateur tout en un	150
			

N° Lot	J	Description	Estim.Bas
63	●	Véhicule immatriculé <b>EK-723-LG</b> , de Marque <b>MERCEDES BENZ</b> , Modele <b>SPRINTER 3-T CAMIONNETTE 2.1 214 CDI 4X4</b> , le 21/03/2024, de couleur <b>BLANCHE</b> , de Genre <b>CTTE</b> , N° de Série <b>WDB9066531P351224</b> , Type <b>906BB50LMM21350NMF3DVD3</b> , de cylindrée <b>2143 cm3</b> , d'une puissance Maximale de <b>105 Kw</b> , Puissance Administrative de <b>6 CV Fiscaux</b> , Energie <b>GO</b> , Date de première Immatriculation <b>01/03/2017</b> , Nbr de place assises : <b>3</b> , Avec Contrôle Technique , Avec certificat d'immatriculation , Véhicule avec clé, <b>01/03/2017</b>	8000

